



FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS

Lors de fermetures des établissements en raison de tempêtes de neige, de verglas ou d'intempéries majeures, nous avisons les parents, les élèves et la population par divers moyens, et ce, **à compter de 5 h 45 le matin.**

Pour vous informer le plus rapidement possible, **nous envoyons un message courriel** à tous les parents et élèves adultes ainsi qu'à tous les médias.

Nous publions l'information sur les sites **cssdn.gouv.qc.ca**, **taformation.ca** ainsi que sur **la page Facebook du CSSDN (CSSNavigateurs).**

TEMPÊTE : PROCÉDURE LORS DE FERMETURES DES ÉTABLISSEMENTS

LE MATIN

- 1 Nous diffusons l'information attendue à compter de **5 h 45**.
- 2 Toutefois, si l'école de votre enfant demeure ouverte et que vous êtes en désaccord avec cette décision, vous pouvez toujours décider de garder votre enfant à la maison.

PENDANT LA JOURNÉE

- 1 Si la tempête s'élève ou s'intensifie durant la journée et qu'il y a lieu de retourner les élèves à la maison avant la fin des cours, la Direction générale synchronise les sorties avec les Services du transport scolaire du CSSDN et elle informe la direction de l'établissement.
C'est toujours la sécurité des élèves qui prime dans les décisions à prendre et les gestes à poser en de telles circonstances.
- 2 Les parents absents de la maison doivent avoir prévu le lieu où leurs enfants devront se diriger advenant un retour prématuré de l'école pour raison de tempête.
Un enfant bien informé n'aura pas tendance à paniquer.



NOTES

- Si votre enfant fréquente un de nos services de garde en milieu scolaire, veuillez vous conformer aux directives émises par le service de garde concerné.
- Au début de chaque année scolaire, la direction de l'école établit un plan d'action pour les cas où les élèves devraient demeurer à l'école.
- Étant donné l'étendue de notre territoire, les conditions climatiques peuvent varier considérablement d'une municipalité à l'autre; si la situation l'exige, seuls les établissements concernés pourraient devoir être fermés.

IMPRÉVU : NOUS DEVONS FERMER VOTRE ÉTABLISSEMENT

Le mauvais temps n'est pas la seule raison qui peut nous amener à fermer une école. Ces exemples peuvent nous forcer à devoir retourner votre enfant à la maison :

- une panne électrique prolongée;
- un bris d'aqueduc majeur;
- un dégât d'eau.

L'école prend toujours tous les moyens à sa disposition pour assurer la sécurité de ses élèves. Cependant, votre collaboration demeure indispensable pour assurer le retour à la maison de votre enfant.

Nous comptons sur vous pour bien l'aviser du lieu où il devra se rendre advenant un tel événement.

Soyez assurés que l'information est diffusée sur **les sites web du CSSDN** (**cssdn.gouv.qc.ca**, **taformation.ca**).

Centre
de services scolaire
des Navigateurs

Québec

